

fense. Comme l'explique Me Voukeng, « ça nous conforte parce que maintenant, quand nous envoyons une réclamation à Camrail, l'entreprise a l'obligation de se pencher sur notre situation. Nous leur demandons de nous produire la police d'assurance que l'Etat a demandée pour l'exercice de leur activité, comme prévu dans la convention de concession ». D'ailleurs, une assignation en référé dans

ce sens a été adressée à la compagnie ferroviaire avec une audience prévue pour ce mercredi 7 juin 2017 au Tribunal de première instance de Douala-Bonanjo.

Et la semaine dernière dans un hôtel de Bali, où ils ont pris leurs quartiers, on pouvait rencontrer le trio au complet. « Nous suivons ce dossier au quotidien. On a laissé des intérimaires

gérer nos cabinets », explique Me Tougoua. Sur place, on se rend aussi compte qu'il y a toute une équipe autour de ce noyau dur. Non seulement des avocats, des juristes, mais aussi des médecins-légistes assermentés près les Cours d'appel du Cameroun, des actuaires (voir éclairage spécialiste ci-dessous) à Douala, Yaoundé, Garoua sur le plan local,

Paris en France et Rome en Italie. A Douala et Yaoundé, les avocats ont mis en place des centres d'accueil, lieux d'écoute qui participent à un début de guérison des victimes blessées, selon les recommandations des médecins. Une opération très lourde financièrement avec un groupe de 16 personnes qui, depuis plus de sept mois,

travaille sur 187 dossiers de blessés, morts et disparus. Ce chiffre était de 169 avant le communiqué du 23 mai. Et désormais, le collectif doit faire attention aux aventuriers à l'affût du milliard de francs offert par le chef de l'Etat aux victimes. Exemple sur place avec une femme qui appelle pour se faire représenter. Elle sera vite démasquée.

## L'éclairage du spécialiste

# « Il faut avoir une méthodologie de calcul »

■ Les exploitations d'Eric Maniable, actuaire.

### Qu'est-ce qu'un actuaire ?

Un actuaire, c'est d'abord un mathématicien ou un statisticien. On va dire que c'est l'ingénieur de l'assurance ou de la banque. On utilise un certain nombre de méthodes mathématiques qui sont assez normées, parce que l'Institut international des assurances donne un ensemble de réglementations, de recommandations. Donc, on utilise ces méthodes pour justement calculer quelle est, en l'occurrence dans le cas de cette catastrophe, la perte économique pour une personne, compte tenu de son âge, de sa profession, de son espérance de vie, d'un certain nombre de choses qui font référence à des statistiques, à des moyennes pour calculer dans ce cas-ci les dommages. Dans une compagnie d'assurance, c'est nous

qui calculons les primes qui doivent être payées. On intervient vraiment dans toute la partie calculatoire. Si on veut essayer d'avoir une juste évaluation, il faut avoir toute une méthodologie de calcul.

### Quelles sont les spécificités de la catastrophe ferroviaire d'Eseka ?

La plus grande spécificité à mon sens, c'est qu'on n'a pas de références hormis à l'international. Il n'y a pas eu de catastrophe ferroviaire dans toutes les années récentes au Cameroun. On n'a pas de processus d'indemnisation aussi bien encadré que dans l'aviation par exemple. Il y a beaucoup de catastrophes aériennes, donc il y a quand même des processus, c'est assez rodé. En matière ferroviaire, ça l'est beaucoup



« C'est nous qui calculons les primes qui doivent être payées. »

moins. Pour être arrivés à monter toute cette équipe dans ce cas-ci, je remercie vraiment les avocats parce qu'ils ont fait un boulot fantastique. Il y a très peu d'avocats qui se sont autant en-

tourés d'expertise médicale, actuarielle, etc. Le chef de l'Etat estime justement qu'il faut améliorer les procédures dans le cadre des catastrophes.

Propos recueillis par RD

## Suivez la procédure !

Le collectif, pour être sûr de défendre au mieux les intérêts de ses clients, abat un travail de fourmi, selon une procédure très stricte. Les avocats ont de l'expérience pour cela, Mes Fru et Voukeng ayant travaillé sur le crash de l'avion de Kenya Airways en 2007. Donc, avant de représenter un blessé ou l'ayant-droit d'un décédé ou d'un porté disparu, on le reçoit. Il doit fournir des documents qui attestent de la véracité de ses dires.

Pour le blessé par exemple, s'il est accepté par l'équipe, il fournit la déclaration d'intérêt à personne sinistrée délivrée par le transporteur Camrail. Il donne mandat pour se faire représenter, est envoyé chez le médecin-légiste pour un examen gratuit. Celui-ci rend un rapport d'expertise médicale qui liste les chefs de préjudice. Son travail se base sur la nomenclature de l'Organisation mondiale de la santé et l'Association internationale de dommage corporel. Un rapport qui est transmis à l'actuaire qui s'entretient avec la victime, s'appuie sur un ensemble de documents qui lui sont remis par celui-ci, évalue les préjudices, professionnel, économique, sanitaire, etc. Sa base de travail, le Code mondial des assurances. Avant de rendre ses conclusions et recommandations.

Tout cela est relié dans un document et les dossiers sont transmis non seulement aux différentes juridictions sollicitées, mais aussi à Camrail, au cas où l'entreprise souhaiterait recourir au paiement sans contentieux. La réparation réclamée est intégrale. Et dans toute cette procédure, la prise en charge des victimes, tout comme le travail des spécialistes, sont gratuits... pour le moment. « En matière de rémunération, nous avons un pourcentage que nous préleverons quand le dossier va aboutir », explique Me Voukeng. Pourcentage qui réglera les diverses factures.

RD